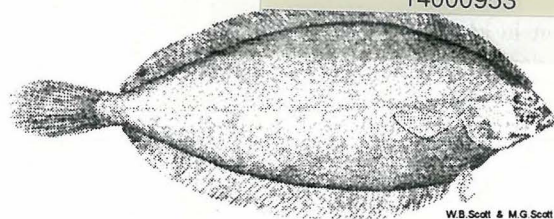




14000953



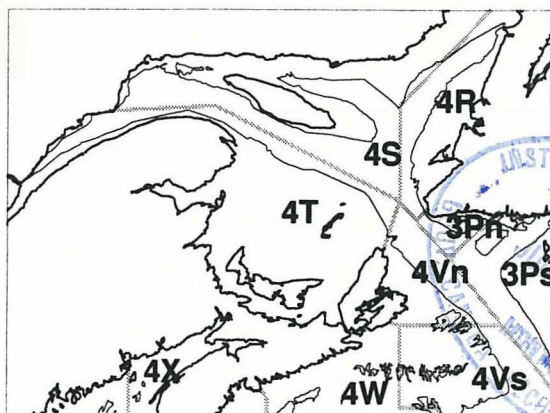
W.B. Scott & M.G. Scott

Plie grise - 4RST
(*Glyptocephalus cynoglossus*)

Renseignement de base

La plie grise vit dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord. Dans l'Atlantique Nord-Ouest, son aire s'étend de la partie inférieure de la côte du Labrador jusqu'au cap Hatteras (Caroline du Nord). Par rapport aux autres plies, son taux de croissance est lent, mais elle vit plus longtemps. La reproduction a lieu du printemps à la fin de l'été, selon les régions; dans le golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST de l'OPANO), les géniteurs se rassemblent dans les eaux du chenal en janvier et en février. La reproduction dans le Golfe aurait lieu dans les eaux profondes, à la fin du printemps et au début de l'été. Les femelles sont très fertiles, pondant jusqu'à 500 000 oeufs à la fois. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, 50 % des femelles atteignaient l'âge adulte à des longueurs variant entre 40 et 45 cm (entre 9 et 14 ans) et 50 % des mâles, entre 30 et 34 cm (entre 5 et 8 ans; Bowering et Brodie, 1984). Les oeufs fécondés flottent, l'éclosion ayant lieu après plusieurs jours. Elle sera suivie d'une longue période pélagique qui peut durer jusqu'à un an. Les jeunes plies grises finissent par s'établir au fond dans les eaux profondes. Dans les régions septentrionales de leur aire, y incluant le golfe du Saint-Laurent, les plies grises passent l'hiver en eau profonde où elles cessent de s'alimenter. La plie grise croît plus rapidement dans le golfe du Maine et sur le banc Georges, où la température de l'eau est plus élevée et où elle se nourrit à longueur d'année.

La pêche commerciale de la plie grise a pris énormément d'expansion depuis l'apparition du chalut à panneaux à Terre-Neuve, vers les années 1940. L'exploitation des stocks du golfe du Saint-Laurent a commencé au cours des années 1950, lorsque la baisse des stocks a amené les senneurs danois de la baie de Fortune (Terre-Neuve, division 3Ps de l'OPANO) à se déplacer vers la baie Saint-Georges, dans la division 4R. Une petite pêche dirigée de la plie a donc pris naissance dans la baie Saint-Georges pendant l'été. Les captures accessoires dans les zones



hauturières ont augmenté pendant l'hiver dans le cadre des pêches dirigées du sébaste et de la morue. La pêche de la plie grise s'est étendue dans le golfe, à partir de la baie Saint-Georges, au cours des années 1970, jusqu'au chenal Esquiman et à la côte nord de l'île du Cap-Breton.

La plie grise du nord du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RS de l'OPANO) a été assujettie à la gestion par quota en 1977, lorsqu'un quota préventif de 3 500 t a été établi. La première évaluation détaillée de la plie des divisions 4RS a eu lieu en 1978 et a été répétée chaque année par la suite jusqu'en 1981. Au cours des années 1980, les débarquements de la division 4T n'ont cessé de dominer les prises de plie grise du golfe; cependant, l'unité de gestion demeura les divisions 4RS. En 1979, le TAC de cette division a été haussé à 5 000 t, afin d'éliminer une vieille composante à croissance lente du stock. Cette mesure a permis de réduire la composition par âge du stock; cependant, les débarquements ont diminué et, en 1982, le TAC a dû être abaissé à 3 500 t. Les évaluations du stock ont repris en 1991 et, suivant les recommandations faites en 1994 par le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, l'unité de gestion a été étendue à l'ensemble des divisions 4RST, en 1995.

La pêche

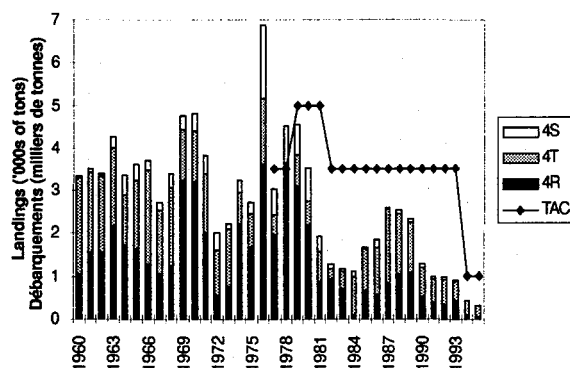
Gestion : Le quota de plie grise des divisions 4RST était de 1 000 t en 1995. Les activités de pêche ont toutefois été concentrées principalement dans la division 4T. Le maillage minimal de tous les engins de pêche mobiles du poisson plat, autre que la plie rouge, était de 145 mm (maille carrée) du cul-de-chalut. De nombreux pêcheurs de la division 4T ont

déclaré avoir utilisé un maillage supérieur, notamment de 160 et même 165 mm. La limite de taille minimale de la plie grise est demeurée à 30 cm, et la pêche a été interdite temporairement lorsque plus de 20 % des captures de plies étaient inférieures à la taille minimale réglementaire. En 1995, il n'y a pas eu de fermeture attribuable à un nombre excessif de captures de petites plies grises. Les fermetures ont été imposées lorsque les prises accessoires de morue ou de merluche blanche dépassaient 10 % du poids total des captures. La plupart des 14 fermetures dans les pêcheries de poissons plats en 1995 ont été causées par le trop grand nombre de prises accidentelles de morue. L'ouverture de la pêche de la plie grise a été retardée à cause des prises accessoires de morue et la pêche a été interdite le 1^{er} novembre.

Débarquements :

Plie grise de 4RST - débarquements en milliers de tonnes.

Année	Moy. 71-80	Moy. 81-91	1992	1993	1994	1995	1996
TAC	4	4	4	4	4	1	1
Total	4	2	1	1	0,4	0,3	



Débarquements annuels de plie grise - 4RST

Les débarquements de plie grise se sont chiffrés à 320 t en 1995, soit le niveau le plus bas depuis 1960. Tous les secteurs d'engins ont déclaré des débarquements bien inférieurs aux quotas attribués. Les débarquements ont diminué dans toutes les régions du golfe, depuis quelques années, surtout au sud-ouest de Terre-Neuve. Les débarquements étaient concentrés dans la division 4T en 1995 (263 t), particulièrement dans l'est du golfe. Dans la division

4R, ils sont tombés jusqu'à 54 t et, dans la division 4S, ils ont totalisé 2 t seulement. La senne demeure l'engin le plus largement utilisé pour pêcher la plie grise depuis 1981.

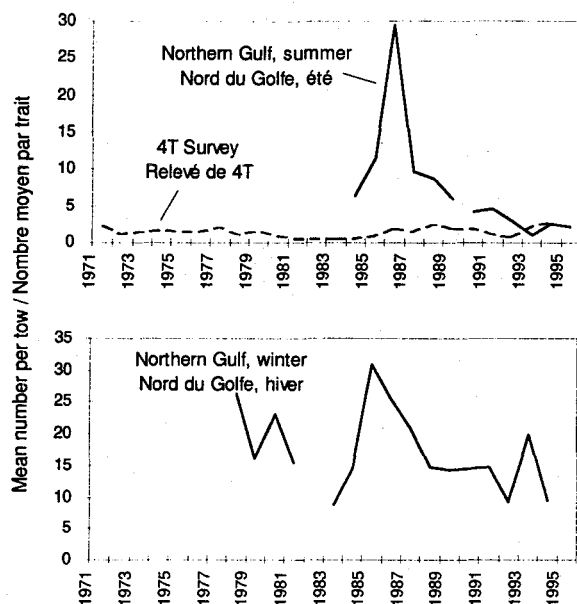
L'effort nominal de pêche de la plie grise dans les divisions 4RST, calculé à partir des registres de bord, a diminué depuis quelques années. Le nombre de jours de pêche des senneurs, composant la plus active de la pêche de la plie grise dans les divisions 4R et 4T, a diminué, passant de plus de 500 jours en 1992 à environ 220 jours en 1995. Depuis 1993, l'effort nominal des senneurs qui pêchent directement la plie grise dans la division 4T a fluctué entre 180 et 260 jours de pêche.

Données biologiques : Depuis que les évaluations de la plie grise des divisions 4RST ont repris en 1991, aucune analyse de l'âge n'a été entreprise. L'échantillonnage au port des prises commerciales en vue de déterminer la composition selon l'âge et la longueur existe depuis le début des années 1960; cependant, l'échantillonnage intensif n'a commencé qu'en 1976 et a été limité au cours de plusieurs années.

État de la ressource

Données : L'évaluation de l'état des stocks est basée sur les tendances des débarquements et sur l'effort nominal, combinés aux tendances de l'abondance calculée à partir des résultats des relevés de recherche dans les divisions 4RST. Le relevé des stocks de poissons de fond dans la division 4T est réalisé chaque année, en septembre, depuis 1971. La partie nord du golfe (4RS) fait l'objet d'autres relevés annuels, au mois d'août, depuis 1984. De plus, des relevés ont été effectués dans les divisions 4RS, chaque année, en janvier, de 1976 à 1994.

Relevés : Les relevés de recherche effectués dans le nord du golfe en août de chaque année ont subi quelques changements, soit de bateau, soit d'engin, au fil des ans. Les indices d'abondance depuis 1990 ne sont pas comparables aux données antérieures et diffèrent du relevé du sud du golfe, sur le plan de la composition par taille et du poids des captures de plie grise. Des analyses ont donc été entreprises, afin de trouver des moyens de corriger ces différences, de façon à pouvoir établir un indice combiné de l'abondance de la plie grise dans les divisions 4RST, au cours des évaluations futures.



Indices d'abondance des composantes de plie grise de 4RST, d'après les relevés de recherche

En 1995, les prises moyennes de plie grise dans la division 4T se chiffraient à deux individus par trait de chalut standard, soit un peu moins qu'en 1994, mais tout de même un peu plus que la moyenne à long terme. D'après le relevé d'été du nord du golfe, qui inclut les divisions 4R, 4S et la partie du chenal Laurentien de 4T, l'indice d'abondance a aussi diminué légèrement en 1995. Les taux de prise de la plie grise au cours des trois relevés révèlent une augmentation de l'abondance de la plie entre le milieu et la fin des années 1980. Après avoir atteint un sommet à la fin des années 1980, les taux de prises de la plie grise ont diminué dans le cadre des relevés du nord du golfe. Dans le sud du Golfe, les taux de capture ont baissé après avoir atteint un maximum en 1988; depuis 1993, ils se maintiennent à des niveaux proches du maximum à long terme. Au cours des années que le même bateau et engin étaient utilisés dans les relevés du nord et du sud du Golfe, on a noté que la plie grise ait une distribution plus étendue dans le nord du Golfe (Morin et Hurlbut 1994). Les niveaux d'abondance de la ressource semblent faibles, surtout dans le nord du golfe, où la biomasse de la plie grise est la plus forte.

Perspectives : Il n'est pas possible pour le moment de prévoir l'abondance de la plie grise dans les divisions 4RST. Les taux de prises au cours des relevés de recherche révèlent une baisse d'abondance dans le

nord du golfe. Le relevé de la division 4T affiche une tendance semblable vers la fin des années 1980, suivie d'une augmentation à partir de 1992. Les débarquements de plie grise dans les divisions 4RST ont diminué dans tous les secteurs depuis 1993, surtout dans la division 4R. Ce fléchissement a été accompagné d'une réduction de l'effort de pêche à la senne, principal engin utilisé pour pêcher la plie grise dans les divisions 4RST. Le TAC a été maintenu au même niveau et n'a jamais limité les prises et l'effort. Le maintien de la tendance à la baisse de l'abondance des ressources pourrait nécessiter la réduction de l'effort de pêche.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Communiquez avec: Roderick Morin
Ministère des Pêches et des Océans
Direction des sciences
C.P. 5030
Moncton (NB)
E1C 9B6
Tél: 506-851-2073
Fax: 506-851-2387
C-élec. : MorinR@dfo.gfc.ca

Références

- Bowering, W.R. and W.B. Brodie. 1984. Distribution of witch flounder in the northern Gulf of St. Lawrence and changes in its growth and maturity patterns. *North Am. J. Fish. Manag.* 4: 399-413.
- Morin, R., G. Chouinard, I. Forest-Gallant and G. Nielsen. 1996. Status of witch flounder in NAFO Division 4RST. *DFO Atl. Fish. Res. Doc.* 96/71.
- Morin, R. and T. Hurlbut. 1994. Distribution of witch flounder (*Glyptocephalus cynoglossus* L.) and white hake (*Urophycis tenuis* M.) in the Gulf of St. Lawrence in relation to management units. *DFO Atl. Fish. Res. Doc.* 94/90. 30 p.